Produire et échanger des semences paysannes : cadre juridique et espaces de travail possibles

CONTENU

Le matin :
- Présentation de la journée et tour de table des participants
- Quelles semences les producteurs ont-ils le droit d'utiliser ?
- Quelles possibilités pour la circulation des semences entre paysans ?
- Quels liens entre la réglementation des semences et le cahier des charges bio ?

L'après-midi :
- Encadrement du marché de la semence : le catalogue des variétés
- Quels impacts du catalogue sur les semences paysannes ?
- Les droits de propriété intellectuelle (Certificat d'Obtention Végétale, brevets, ...)
- Synthèse collective des points abordés

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Agribio 04

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 30/11/2017

TARIFS

Non agricole	**200 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Mathieu Marguerie
mathieu.marguerie@bio-provence.org
Bio de PACA - Agribio 04

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/12/2017	MIN de Cavaillon 84300 Vaucluse	Emilie Laprand, animatrice juridique et veille au Réseau semences Paysannes (RSP)

THÈMES

Commercialisation | Grandes Cultures

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)